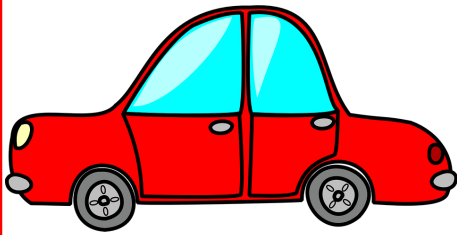


Pas de  
stationnement  
sur les  
Trottoirs !



La nouvelle gazette

Mai 2021

## TAXE d'ENLÈVEMENT des ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est responsable de la gestion des déchets.

Chaque année, l'Agglomération Saumur Val de Loire vote un taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Ce taux est aujourd'hui différent en fonction des secteurs.

A terme, un taux unique sera appliqué sur l'ensemble du territoire.



Saumur Agglopropreté - Kyrielle  
201 boulevard Jean Moulin, 49 401 Saumur Cédex

[www.saumur-aggloproprete.fr](http://www.saumur-aggloproprete.fr)

02 41 50 44 67

[accueil@aggloproprete49.fr](mailto:accueil@aggloproprete49.fr)

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

## TRAVAUX d'EAU POTABLE et d'ASSAINISSEMENT- année 2021

La communauté d'agglomération a programmé des investissements sur la commune : renouvellement des réseaux d'eau potable et assainissement.

Ces investissements visent à répondre à une exigence de qualité qui permettra à terme, un meilleur service auprès des habitants. Quelques désagréments pourraient accompagner ces travaux, réalisés dans l'intérêt général.

Liste des travaux les plus significatifs : rue de La Paleine à Saint Cyr-en-Bourg ; rue des Amandiers à Brézé. Cette liste peut évoluer en fonction d'urgences portées à la connaissance des services compétents.



## Une NAISSANCE, un ARBRE



La commune de Bellevigne-les-Châteaux s'engage à planter un arbre dans chaque commune historique pour chaque naissance enregistrée sur leur état civil, sous forme d'événements participatifs et rassembler les citoyens autour de ce symbole de vie.

Ce symbole de vie, c'est aussi la préservation de l'environnement pour les futures générations (biodiversité, eau, sol, bio ressources, changement climatique, érosion des sols, énergie).

L'arbre constitue un support précieux au bien-être de nos concitoyens.

L'arbre, omniprésent dans nos paysages, a un rôle mobilisateur de nos concitoyens.

Une naissance, un arbre doit être le vecteur de rassemblement et de conscience collective.

Les arbres plantés dans notre commune, sont aussi une réponse efficace pour lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité, l'utilité et l'esthétique de nos rues !



## ÉCOLE du CHAT PERCHÉ

### Les projets se poursuivent depuis la reprise du 26 avril à l'école du Chat Perché.....

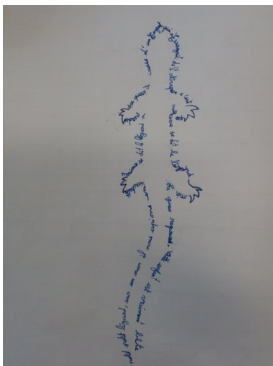
Les élèves de la classe de maternelle ont été ravis de se retrouver et ont eu la bonne surprise de découvrir leurs papillons qui avaient éclos pendant les vacances. Comme évoqué lors du dernier article, l'élevage avait débuté dès le mois de mars par la réception de petites chenilles dans une boîte avec de la nourriture (une sorte de compote). Après une dizaine de jours, les chenilles ont beaucoup grossi, elles mesuraient plus de 4 centimètres. Ensuite, elles se sont transformées en chrysalides. L'arrêt de l'école n'a pas permis de voir l'éclosion des papillons en classe. De retour à l'école, tous les élèves ont pu observer les papillons et ont remarqué qu'ils mangeaient de la compote grâce à leur trompe. Au bout d'une semaine, il a fallu les relâcher dans la cour de l'école : il n'y avait plus que 2 papillons sur 5. Ils sont sortis de la volière et sont allés directement sur des pâquerettes pour boire le nectar des fleurs.



Dans la continuité du projet « École Zéro Déchet », débuté il y a deux ans, les classes de CP/CE1 et CE2 ont visité la déchèterie de Champ de Liveau à Montreuil-Bellay, le lundi 3 mai. La sensibilisation des élèves au développement durable et le recyclage se poursuivra dans les écoles avec une collecte de cartouches d'encre avec l'entreprise LVL, en partenariat avec l'association « Enfance et Partage ». Au mois de mai, une collecte de papier doit être organisée par les élèves avec Saumur Agglopropreté. Enfin, les crayons et matériels scolaires usagés sont collectés puis distribués à l'association « Un bouchon pour un voyage ».

### RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

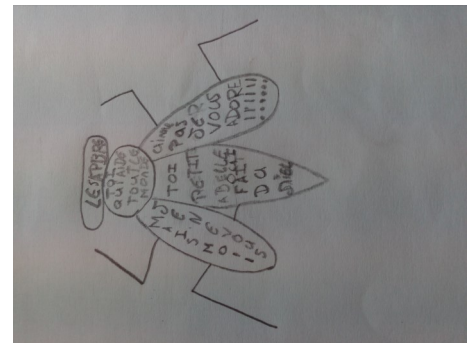
Les directions des écoles du Chat Perché à Brézé et de Saint Cyr-en-Bourg, et de Louis Robineau à Chacé, invitent tous les parents d'enfants nés en 2018 et 2019 à contacter les écoles afin de réaliser une pré-inscription pour la rentrée prochaine.



### ÉCOLE de SAINT CYR-en-BOURG

### MOMENT de POÉSIES

Les élèves de CM  
de l'école de Saint Cyr-en-Bourg  
vous offre leurs plus beaux calligrammes.



### ANJOU VÉLO VINTAGE La RANDO VÉLO RÉTRO

La dixième édition d'Anjou Vélo Vintage aura lieu  
le samedi 28 et dimanche 29 août 2021.

Cette manifestation hors du temps est animée par des musiciens, des danseurs, des chanteurs.... véhiculant un esprit convivial et festif.

Vous pouvez participer à cette grande fête soit en faisant le parcours avec votre vieux vélo ou bien faire partie des 600 bénévoles.

Deux lieux stratégiques sur le territoire de Bellevigne-Les-Châteaux : en matinée place du Collier à Chacé et le déjeuner champêtre à la Bouchardière à Saint Cyr-en-Bourg.

*Ambiance assurée pour tous.*

Vous êtes bénévoles ? Faites-vous connaître dans l'une des trois Mairies déléguées du territoire.  
Nous vous contacterons.

## Sur Ton DEUX ROUES, Tu ne FERAS pas le CASSE-COU



Avec un total de **760 morts**, les conducteurs de deux-roues motorisés représentent près du quart (23%) des décès sur la route.

En conduisant un scooter 50cc, le risque d'être **tué** est **18 fois** supérieur que pour un automobiliste.

**5 972 blessés** pour les 2 roues de plus de 50cc dont 34% ont été hospitalisés.

**13 280 blessés** pour les 2 roues de moins de 50cc dont 37% ont été hospitalisés.

Dans la catégorie cyclomoteur, les jeunes de **15 à 24 ans** sont les **premières victimes** : ils **représentent 46% des décès**.

Le **scooter 50cc débridé** (pratique interdite, sévèrement sanctionnée) continue d'être la cause de nombreux accidents.

En résumé... Soyez plus que jamais vigilant lorsque vous conduisez un scooter et ne roulez pas sans un bon équipement : gants, **casque**, vêtements adaptés à la pratique du deux-roues. Et surtout, adoptez une **conduite prudente, roulez sur deux roues et partagez la route**.

**Autre protection** : votre assurance. Si elle ne vous évitera pas les accidents, au moins, elle vous protégera après : frais médicaux, démarches juridiques, réparation du scooter, remboursement des équipements abîmés... d'où l'importance de souscrire une assurance scooter avec de bonnes garanties.

### L'AFRIEJ RECRUTE

L'Association Familles Rurales Intercommunales Enfance Jeunesse Culture et Loisirs (AFRIEJ) conduit depuis 2007 son projet d'animation de la vie locale en direction des familles du sud saumurois. Aujourd'hui, l'AFRIEJ recrute en CDI à plein temps son ou sa référent(e) jeunesse.



Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Candidature à adresser à Mme La Présidente

AFRIEJ Culture et Loisirs, 8 rue de l'Échallier, 49 400 DISTRÉ

[association.afriej@gmail.com](mailto:association.afriej@gmail.com)

**02 41 50 46 45** ou **06 60 75 82 94**

### L'AFRIEJ REDÉMARRE et PRÉPARE L'ÉTÉ !

Les foyers sont ouverts depuis le 5 mai et accueillent les jeunes à Chacé pour de nombreuses activités aux horaires suivants :

**LE FOYER JUNIOR** : Pour les CE2, CM1 et CM2, le mercredi et le samedi de 10h à 13h

**LE FOYER DES JEUNES** : Pour les collégiens et lycéens, le mercredi et le samedi de 14h à 19h

#### La grosse mission du moment ? Vous préparer un été de folie ...

Les animateurs ont hâte d'être à cet été pour proposer plein de nouvelles choses et vous retrouver autour d'un thème : **LE SPORT ET LA SANTÉ**.

Au programme : des grands jeux, des mini-stages, des ateliers cuisines, des activités manuelles, des repas, du sport, des sorties vélos, du drone, de la réalité virtuelle, ...

Des SORTIES (piscine, accrobranche, parc, laser Game, karting, mer...).

Et surtout, ouvert du lundi au vendredi, du 28 juin au 13 août de 10h à 14h pour les juniors et de 14h à 19h pour les jeunes (23h le vendredi selon couvre-feu)

*Viens découvrir le foyer quand tu veux, avec qui tu veux...  
et GRATUITEMENT ! A la salle des Paillons à Chacé*

**« Foyer ouvert à tous les enfants de Bellevigne-les-Châteaux »**

[animationjeunesse.afriej@gmail.com](mailto:animationjeunesse.afriej@gmail.com) - **07.87.66.99.65**

## CCAS : Les MUTUELLES COMMUNALES

### Un « petit rappel »

Désireuses de venir en aide à leurs habitants, de plus en plus de municipalités mettent en place une « mutuelle communale ».

La commune de Bellevigne-les-Châteaux a renouvelé l'offre de mutuelle AXA dans le cadre de ses actions sociales.

**Le principe et objectif** : faire bénéficier les habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer l'effet de groupe.

**Fonctionnement** : Au vu de ce nombre, la commune démarché différents assureurs santé et mutuelles.

**Les conditions d'adhésion sont très souples** :

Domiciliation sur le territoire de la commune en question,

Pas de questionnaire médical,

Pas de conditions de ressources,

Adaptation à différents publics : étudiants, salariés, travailleurs indépendants, retraités.

Pour tout renseignement, contact AXA :

**06 63 76 55 06**

## I O D E

Il est rappelé aux personnes qui déménagent hors de la commune de Bellevigne-Les-Châteaux, qu'ils doivent impérativement laisser les boîtes de comprimés d'iode dans le logement qu'ils quittent.

## COMMÉMORATION de la VICTOIRE du 8 MAI 1945

"Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation Française se tient debout résiliente et espérante" (extrait du texte adressé aux françaises et aux français par Mme DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la mémoire des anciens combattants).

La célébration du 8 mai 1945 a eu lieu en comité restreint aux monuments aux morts, de chaque commune historique de Bellevigne-Les-Châteaux. Les cérémonies étaient présidées par les anciens combattants ou leur représentant. Étaient présents aussi les porte-drapeaux et leurs étendards, et les Maires délégués au nom des habitants de Bellevigne-Les-Châteaux.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES des 20 et 27 juin



En raison du double scrutin des régionales et des départementales des 20 et 27 juin prochains, et des mesures sanitaires imposées, le bureau de vote de Saint Cyr-en-Bourg ne pourra pas se tenir à la Mairie comme à l'habitude mais se tiendra dans la salle parquetée de la salle des sports de l'école de Saint Cyr-en-Bourg.

### MERCI MADAME HUNAULT

Depuis 2010, Marie-Thérèse HUNAULT présidait le Comité des Fêtes de Brézé. Elle s'est beaucoup investie, et aujourd'hui elle laisse la main, non sans un pincement au cœur. Elle reste bénévole au sein du comité, et reste Présidente du club Primevère. Les adhérents du club pourront compter sur sa fidélité.

Les manifestations du comité prévues en 2020 et jusqu'à aujourd'hui ont été annulées.

L'Assemblée Générale, en comité restreint, du 12 mars 2021, a élu Fabienne NOIROT, Présidente.  
**Félicitations.**

### BRICOTHÈQUE

#### Enquête pour le développement d'une BRICOTHÈQUE à Montreuil Bellay

Le Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier, souhaite développer une "Bricothèque" qui sera installée rue de l'Europe à Montreuil Bellay sur le "Tiers-Lieu du Montreuillais".

Un lieu où il sera possible d'emprunter une ponceuse, une débroussailleuse, une décolleuse à papier-peint ...

Des sessions de formation à l'utilisation de cet outillage et des ateliers de transmission de savoir-faire sont envisagés.

Répondez à l'enquête : <https://framaforms.org/enquete-bricotheque-1617693419>  
ou flashez sur le QR Code de l'affiche.

**Location** période estivale à Brézé  
Studio meublé à 5 mn du château  
Loyer mensuel 260 €

**06 42 94 50 43**

## *Séance du Conseil Municipal du 3 mai 2021*

### 1°) Opération foncière

Considérant le futur projet de construction d'habitats, Ruelle des Dards à Saint Cyr-en-Bourg, le Conseil Municipal approuve l'acquisition, au prix de 5 € le m<sup>2</sup> :

- d'une partie de la parcelle 274 AB n°146, de 17a 29ca au prix de 13 645 €,
- d'une partie de la parcelle 274 AB n°147, de 49ca au prix de 745 €,
- d'une partie de la parcelle 274 AB n°640, de 2a 39ca au prix de 1 195 €.

## *Séance du Conseil Municipal du 3 mai 2021 (suite)*

### 2°) « Une naissance, un arbre »

Considérant l'engagement de la commune à planter un arbre pour chaque naissance enregistrée sur nos états civils, sous forme d'événements participatifs de la population, le Conseil Municipal prend acte du règlement d'intervention de cette opération et sollicite la subvention régionale qui s'y rattache.

### 3°) Modification du tableau des emplois

Le Conseil Municipal adopte la suppression d'un poste lié à un départ en retraite d'un agent, et la création de 2 postes d'agent technique à 2 agents contractuels.

### 4°) Syndicat intercommunaux du Val de Thouet

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au retrait de la commune nouvelle de Bellevigne-les-Châteaux du Syndicat Intercommunal du Val du Thouet (SIVT) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, conformément à sa première demande.

### 5°) Pacte de gouvernance entre la communauté d'agglomération et les communes

Ce pacte définit la nature des relations et les valeurs entre les communes et l'Agglomération Saumur Val de Loire, afin de construire ensemble une vision partagée de l'Agglomération, du territoire et du service aux usagers. Il garantit la bonne articulation et la complémentarité entre l'intercommunalité et les communes, et réaffirme l'action des élus au service de leurs administrés.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le pacte de gouvernance approuvé par le bureau Communautaire du 25 mars 2021.

### 6°) GR de pays de Saumur Val de Loire

Dans le cadre des actions menées en faveur du développement du tourisme, de promenade et de randonnée, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée a été élaboré en liaison avec le Comité départemental du tourisme de l'Anjou.

Le Conseil Municipal approuve sa demande d'inscription à ce plan, et approuve la convention relative aux modalités de passage, de balisage et d'entretien des sentiers de ce parcours pédestre.

### 7°) Rénovation de la salle de loisirs de Brézé

Considérant la nécessité de pallier à certains imprévus participant à la finition des travaux, le Conseil Municipal valide le devis de la MENUISERIE de l'AUBANCE, pour un montant de 598,06 € TTC.

### 8°) Projet ÉDucatif Territorial (PEDT)

Cette démarche permet l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou une meilleure cohérence avec l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant. Elle est un outil de collaboration entre les différents acteurs intervenant dans le domaine éducatif.

Le Conseil Municipal valide le devis de l'AFRIEJ de 4 416 € pour l'élaboration de ce PEDT. Ce montant sera pris en charge à 50% par la CAF.

Prochain Conseil Municipal le  
7 juin 2021 à 18 h

*Envoyer vos articles en format WORD et vos  
photos en pièce jointe avant le 8 juin 2021 à*

*[accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr](mailto:accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr)*

*Objet « gazette »*

*Pensez à consulter les panneaux d'informations*